

Mr. GATEAU Jean

VIRY, le 23 Janvier 2011

"Le bourg"

71120 VIRY

Madame la Présidente de la  
Commission Particulière  
Débat Public R.C.E.A.

03019 MOULINS CEDEX

Madame la Présidente,

Je me permets de vous exposer les raisons pour lesquelles je suis totalement opposé à la mise en concession de la RN 79 et de la RN 70 avec comme argument que cette mise en concession accélérerai la mise à 2 fois 2 voies de ces routes et réglerait plus vite les problèmes de sécurité mais en passant sous silence le report de circulation sur les anciens tracés, qui redeviendraient dangereux de ce fait.

Je suis étonné que personne ne parle plus du financement de l'Europe.

Bien que l'automobile soit déjà une très bonne vache à lait, il devrait être créé une écotaxe, si le mode de perception permet d'en affecter une partie pour ces projets, c'est très bien.

Ce projet vise à désengager l'Etat tout en cédant à bon compte ce qui existe à des intérêts privés, cela rappelle la cession des participations de l'Etat dans les sociétés autoroutières, dénoncée par la Cour des Comptes tant pour le montant de la cession que des augmentations des tarifs de péage.

Pour faire avaler la couleuvre les Parlementaires initiateurs du projet mettent en avant divers propositions visant à assurer la gratuité à certains, il est bien évident que ce n'est pas réaliste, une autoroute payante n'aura pas un accès tous les 10kms comme actuellement.

Malgré d'éventuelles interdictions un certain nombre de véhicules emprunteront l'ancien tracé de la RN 79 (pour la RN 70 il est difficile à trouver) et l'on retrouvera les accidents et les nuisances d'avant, la traversée de CHAROLLES en serait l'exemple le plus criant, un retour de 30 ans en arrière et le bénéfice accident égal à 0.

A Chalon S/Saône la RN 6 avait été déviée avant la construction de l'A6, lors de la construction de celle-ci la déviation a été prise par l'autoroute et la RN 6 a repris son passage en ville et 40 ans après elle y passe toujours, le prétexte avait été encore il ni aura plus de circulation sur la N 6 tout passera sur l'A 6. On peut en dire autant avec la RN 73.

En espérant retenir un peu de votre attention, je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de ma considération distinguée.

